

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-453604

dos n° 8384

Maladie

Dentaire

Optique

Au

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12765

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL KABABI Mounim

Date de naissance : 28/06/1984

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Khalid BADSI
Chirurgien Dentiste
Orthodontiste
Implantologue
33002 Marrakech Ete Appt 3
TEL: 052 442 829 56 Casa

Date de consultation : 14/11/19

Nom et prénom du malade : EL NOUFI KABABI NOUFIN

Age :

Lien de parenté : & Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : ACCUEIL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je m'engage à avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 14/11/19

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
.....	INP : <input type="text"/>
.....	
.....	
.....	
.....	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE DU JASMIN Mme. LAMRANI Rajaa 61, Avenue 2 Mars - C.A.S.A. Tél.: 03 21 31 11 87	12.11.19	147,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement.
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : 094017043
	14 15 37	EXT EXT EXT	R ₂₀ R ₂₀ R ₂₀	COEFFICIENT DES TRAVAUX R ₅₀
		R ₂₀ /14+15	R ₂₀	MONTANTS DES SOINS 1400,-
			R ₅₀	DEBUT D'EXECUTION 12/11/10
				FIN D'EXECUTION 13/11/10
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				<i>Dr Khalid BADSI</i> Chirurgien Dentiste Orthodontiste Implantologue 63 Bd 2 Mars 1er Arrondissement Tél 0522 28 29 54

CENTRE DENTAIRE SPECIALISÉ



مركز الأسنان الخصائي.

Implantologie orale - Orthodontie - Chirurgie Buccale - Prothèse Dentaire
Parodontologie - Soins Dentaires - Blanchiment Dentaire - Radiologie

Casablanca, le 13/11/2019 الدرار للبيضا، في

الدكتور خالد بادسي

طبيب مساعي للأسنان

(خصائي في زراعة الأسنان)

(خصائي في تقديم العلاج للأسنان و اللثتين)

كبارا وصغارا

خريج كلية الطب ببريمورت فرنسا

Dr. Khalid BADSI

Chirurgien Dentiste

Spécialiste en Implantologie Orale

Spécialiste en Orthodontie (ODF)

Orthodontie de l'enfant et de l'adulte

Lauréat de la Faculté de médecine

de Dijon France

FACTURE

Je soussigné Dr Khalid Badsi certifie d'avoir

réalisé à Mr EL KABABI MOUNIM

des soins dentaires au niveau des dents

suivantes : 14-15-37 et PAP sur 14 - 15

à la somme de 1400,00 DH.

Cette facture est délivrée à l'intéressé (e) pour

servir et valoir ce que de droit.

Dr Khalid BADSI
Chirurgien Dentiste
Orthodontiste
Implantologue
53 Bd 2 Mars 1^{er} Etage App 3
Tél: 0522 28 29 58 Casablanca

63، شارع 2 سارس إقامة وفاء الطابق الأول للرقم 3 - الدرار للبيضا،

63, Boulevard 2 Mars Rés Wafae 1^{er} Etage App 3 - Casablanca

الهاتف : 0522 28 29 58

PPV: 79DH90
PER: 06/21
LOT: II1451

2990

SPECIALISÉ

LOT: M19055
EXP: AVR 2022
PPV: 45,50 DH

PPV: 22DH20
PER: 06/21
LOT: II1420

22,90



ologie orale - Orthodontie - Chirurgie Buccale - Prothèse
ontologie - Soins Dentaires - Blanchiment Dentaire - Radiologie



Casablanca, le 24/4/2019 الدرار البيضا، في

الدكتور خالد بادسي
طبيب جراح للأسنان

(خصائصي في زراعة الأسنان)
(خصائصي في تقويم العظام للأسنان والفكين
كباراً وصغاراً
خريج كلية الطب بدمشق سوريا فرنسا

Dr. Khalid BADSI
Chirurgien Dentiste

Spécialiste en Implantologie Orale
Spécialiste en Orthodontie (ODF)
Orthodontie de l'enfant et de l'adulte
Lauréat de la Faculté de médecine
de Dijon France

Mr EL KABABI MOUNIM

BISPIRAZOLE

1 cp 2 fois

CATAFLAM 50

1 cp 3 fois

CODOLIPRANE

1 cp en cas de douleur

Dr Khalid BADSI
Chirurgien-Dentiste
Orthodontiste
Implantologue
Tél: 0522 28 29 58 Case

63، شارع 2 مارس إقامة رفاه الطابق الأول الرقم 3 - الدرار البيضا
63, Boulevard 2 Mars Rés Wafae 1^{er} Etage App 3 - Casablanca
Tél.: 0522 28 29 58
الهاتف: